

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 35

présenté par

M. Bapt, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Recettes et équilibre général)

ARTICLE 25

À la dernière phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« modalités »,

insérer les mots :

« de cette indemnité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision